



Communes forestières

Grand Est

CHARGÉ(E) DE MISSION FORêt - BOIS

Communes forestières du Grand Est a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites à l'échelle de la région Grand Est.

9 Associations départementales composent les Communes forestières Grand Est qui couvre l'ensemble de la Région Grand Est.

Ainsi, les objectifs des Communes forestières Grand Est sont de :

- Faire valoir les intérêts des communes forestières et conforter la gestion durable des forêts communales ;
- Positionner l'élu comme acteur incontournable de la filière forêt-bois ;
- Mettre en œuvre une politique forestière au bénéfice de tous les partenaires locaux ;
- Permettre aux élus d'assurer leur rôle de propriétaire forestier, d'aménageur de territoire et de maître d'ouvrage.

La personne recrutée aura pour mission principale l'accompagnement des communes dans la gestion forestière.

À ce titre, elle sera chargée de :

- Organiser et animer des sessions de formation ainsi que des réunions d'information à destination des élus, sur les thématiques liées à la forêt et à la filière bois ;
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre et le suivi d'une gestion durable de leurs forêts communales ;
- Contribuer à l'élaboration, à l'instruction et au suivi des dossiers techniques, tout en apportant un appui aux élus sur les thématiques suivantes :

- Les travaux forestiers ;
- La mobilisation des bois et les modes de commercialisation ;
- L'équilibre sylvo-cynégétique ;
- Le foncier forestier ;
- La Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) ;
- L'adaptation des forêts au changement climatique.

Participation à la vie de l'association

- Contribuer à l'élaboration de supports d'information et de communication ;
- Apporter un appui à l'organisation et au bon déroulement des instances des associations départementales de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle (conseils d'administration, assemblées générales, etc.) ;
- Assurer un appui administratif et financier et participer à l'animation des Associations Départementales.

Profil recherché :

- Bac +2/5, formation de type forêt - bois /environnement/ aménagement du territoire ;
- Attrarice pour les postes pluridisciplinaires ;
- Capacité de communication, d'animation et de mobilisation des acteurs et d'adaptation aux différentes thématiques traitées ;
- L'autonomie et l'aptitude au travail en équipe et en réseau, ainsi qu'au montage et à la conduite de projets multi partenariaux sont indispensables.

Compétences et qualités requises :

- Dynamisme et capacité à travailler de façon autonome avec un esprit d'initiative ;
- Sens de la relation et bonne capacité de communication, d'animation et de conviction auprès des élus et des partenaires institutionnels et techniques ;
- Qualité d'expression orale ;
- Aptitude au travail en réseau, réactivité, sens de l'organisation ;
- Esprit de synthèse et capacité rédactionnelle ;
- Capacité d'adaptation et de formation professionnelle ;
- Maitrise de l'outil informatique ;
- Une expérience en développement territorial et dans l'ingénierie de projet serait un plus.

Conditions de travail :

STATUT : Technicien groupe C, CDI à temps complet. La période d'essai pourra éventuellement être renouvelée.

REMUNERATION : 2100€ à 2400€ brut mensuel selon expérience, convention collective de l'animation (ECLAT).

LIEU DE TRAVAIL : département de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle, déplacements ponctuels à prévoir sur la région Grand Est.

VEHICULE : Permis B et véhicule personnel exigé.

PRISE DE FONCTION : Poste à pourvoir dès que possible.

TELETRAVAIL : OUI

Modalités :

CV et Lettre de motivation à adresser :

À l'attention de

M. THOMAS, Président des Communes forestières Grand Est
80 Boulevard Maréchal Foch
54520 Laxou

Ou par mail : grandest@communesforestieres.org